

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 Février 2020

L'an deux mil vingt, le douze Février, le Conseil municipal de la Commune de Bazoges-en-Paillers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François YOU, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 6 Février 2020

ETAIENT PRESENTS : Jean-François YOU, Muriel CADOR, Adeline GUITTON, Hélène GUERY, Charlene MINCHENEAU, Dominique PEULT, David BONNEAU, Patricka GUILLOTEAU, Blandine GABORIEAU, Jean-Michel PASQUIET, Rachel BOUDAUD, Guillaume MARTINEAU.

ABSENTS EXCUSES : Jackie FRONTEAU, Benjamin GAUTRON, Dany BAUDON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Rachel BOUDAUD.

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 15 Janvier 2020, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

1. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Budget Communal 2019

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018		176 633.42 €
Opérations de l'exercice 2019	698 911.19 €	931 685.20 €
TOTAUX	698 911.19 €	1 108 318.62 €
Résultats de clôture		409 407.43 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018	326 319.31 €	
Opérations de l'exercice 2019	380 894.17 €	439 347.44 €
TOTAUX	707 213.48 €	439 347.44 €
Résultats de clôture	-267 866.04€	

Budget Les Pins 2019

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018		100.00 €
Opérations de l'exercice 2019	288 921.55 €	304 566.23 €
TOTAUX	288 921.55 €	304 666.23 €
Résultats de clôture		15 744.68 €
Investissement	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2018	124 704.55 €	
Opérations de l'exercice 2019	100 314.43 €	124 704.55 €
TOTAUX	225 018.98 €	124 704.55 €
Résultats de clôture	-100 314.43 €	

Budget Les Mottais 2019

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2019	133 522.08 €	133 274.90 €
TOTAUX	133 522.08 €	133 274.90 €
Résultats de clôture	-247.18 €	
Investissement	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2019	133 274.90 €	150 000.00 €
TOTAUX	133 274.90 €	150 000.00 €
Résultats de clôture		16 725.10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DONNER** acte à la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi,
- **DE CONSTATER**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,
- **D'ARRÊTER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ANNÉE 2019

Dressé par Monsieur Loïc BECOT.

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenté le budget primitif, les budgets annexes de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différents sections budgétaires et budget annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE DÉCLARER** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. AFFECTATION DES RESULTATS ANNÉE 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les résultats de 2019.

Budget Communal 2019

Fonctionnement	
Excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2018	339 347.47 €
Excédent de clôture au 31 Décembre 2019	409 407.43 €
Part affectée à l'investissement	267 866.04 €
Excédent de fonctionnement affecté au 002	141 541.39 €

MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Le résultat de clôture du Budget Communal est affecté en Recette d'Investissement au Compte 1068 et en recette de Fonctionnement au Compte 002 du budget primitif 2020.

Budget Lotissement « Les Pins» 2019

Fonctionnement	
Excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2018	100.00 €
Excédent de clôture au 31 Décembre 2019	15 744.68 €
Part affectée à l'investissement	0.00 €
Excédent de fonctionnement affecté au 002	15 744.68 €

Le résultat de clôture du Budget Lotissement « Les Pins » est affecté en Recette de Fonctionnement au C/002 du budget primitif 2020.

Budget Lotissement « Les Mottais» 2019

Fonctionnement	
Excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2018	0.00 €
Excédent de clôture au 31 Décembre 2019	-247.18 €
Part affectée à l'investissement	0.00 €
Déficit de fonctionnement affecté au 002	-247.18 €

Le résultat de clôture du Budget Lotissement « Les Pins » est affecté en Dépense de Fonctionnement au C/002 du budget primitif 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'affectation du résultat 2019 des budgets communaux tel que résumé ci-dessus.

4. LIGNE DE TRESORERIE 2020

M. Le Maire rappelle que dans le cadre de la gestion des budgets et de la trésorerie, l'ouverture d'une ligne de trésorerie est nécessaire. Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne ont formulé une proposition financière. Après examen de ces propositions, les élus souhaitent valider l'offre de la Caisse d'Epargne qui propose les conditions suivantes :

	Ligne de trésorerie
Montant	300 000 €
Durée	12 mois
Commission d'engagement	0.15 % du montant emprunté soit 450 €
Taux	0.55 %
Calcul des intérêts	Exact/360
Frais de dossier	Néant

MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de la Caisse d'Epargne,
- **D'AUTORISER** M. le Maire à signer les documents se rapportant à cette opération.

5. DROITS DE PLACE 2020

M. le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs des droits de place de l'année 2019 qui ont été délibérés lors de la séance du 16 Janvier 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Activités	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Jeux d'enfants	Suppression	40.00 €
Stand de Tir	20.00 €	20.00 €
Manège Enfants	60.00 €	60.00 €
Confiserie – Bancs de chichis – alimentaire	20.00 €	20.00 €
Auto-Scooter	80.00 €	80.00 €
Jeux Cascades	25.00 €	25.00 €
Toboggan	20.00 €	20.00 €
Pêches aux canards	20.00 €	20.00 €
Elastique	20.00 €	20.00 €
Boules sur eau	20.00 €	20.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE FIXER** les tarifs de l'année 2020 comme détaillés ci-dessus.

6. DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN PARCELLES C 378 ET 705

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit décider de renoncer à exercer ou de faire valoir son Droit de Prémption Urbain pour certaines Parcelles de la Commune.

Une demande de DPU a été déposée pour les parcelles :

- C 378, 6 rue d'Anjou, d'une surface de 409 m²,
- C 705, le Bourg, d'une surface de 257 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **DE RENONCER** à exercer son Droit de Prémption Urbain pour les parcelles C 378 et 705.

7. Questions diverses

- **Présentation financière le 26 Février 2020 à 19 heures 30,**
- **Prochain conseil le 11 Mars 2020 à 19 heures 30.**

MAIRIE DE BAZOGES EN PAILLERS

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21 heures 30.

Jean-François YOU	Jean-Michel PASQUIET	Blandine GABORIEAU	David BONNEAU	Adeline GUITTON
Jackie FRONTEAU	Dominique PEAULT	Dany BAUDON	Muriel CADOR	Hélène GUERY
Patricka GUILLOTEAU	Guillaume MARTINEAU	Charlène MINCHENEAU	Benjamin GAUTRON	Rachel BOUDAUD